

# Synode sur la synodalité

## Les acquis de la première session

Présentation en vue de la réunion du 6 février 2024

# Plan de la présentation

- I. Aspects marquants de la démarche synodale manifestés pendant la première session
- II. Propositions formulées dans le rapport de synthèse de la première session

# Une image emblématique



# Une disposition des participants innovante

« La manière même dont l'Assemblée s'est déroulée, à commencer par la disposition des personnes assises en petits groupes autour de tables rondes dans la Salle Paul VI ... est emblématique d'une Église synodale et image de l'Eucharistie, source et sommet de la synodalité, avec la Parole de Dieu en son centre.

En son sein, des cultures, des langues, des rites, des modes de pensée et des réalités **différents** peuvent s'engager **ensemble** et de manière fructueuse dans une recherche sincère sous la conduite de **l'Esprit.** » (*rapport de synthèse partie I 1c*)

# Dans la continuité du Concile Vatican II

« Tout ce parcours, enraciné dans la Tradition de l'Église, se déroule à la lumière du magistère conciliaire. Le Concile Vatican II a été, en effet, comme une graine semée dans le champ du monde et de l'Église ...

Le Synode 2021-2024 continue à puiser dans l'énergie de cette semence et à développer son potentiel. Le chemin du Synode met en effet en œuvre ce que le Concile a enseigné sur l'Église comme Mystère et Peuple de Dieu, appelé à la sainteté. Il valorise la contribution de tous les baptisés, dans la diversité de leurs vocations, à une meilleure compréhension et pratique de l'Évangile.

En ce sens, il constitue un véritable acte de réception ultérieure du Concile, prolongeant son inspiration et relançant sa force prophétique pour le monde d'aujourd'hui. » *(extrait de l'introduction)*

# Conforme à l'enseignement du pape François : le polyèdre

«Il me plaît d'imaginer l'humanité comme un polyèdre, dans lequel les formes multiples, s'exprimant, constituent les éléments qui composent, dans la pluralité, l'unique famille humaine. C'est cela, la vraie globalisation! L'autre globalisation, celle de la sphère, est une homogénéisation!». (pape François, discours du 21 novembre 2013)

« La crise actuelle peut être définie comme la superposition de deux conceptions de l'Eglise : une vision uniforme autour d'une seule doctrine, une seule liturgie, une seule théologie morale, et une autre marquée par la diversification qui émerge » (Christoph Théobald, extrait de l'interview Mon expérience du synode).

# Conforme à l'enseignement du pape François : le processus

« Donner la priorité au temps, c'est s'occuper **d'initier des processus**. Il s'agit de privilégier les actions qui génèrent les dynamismes nouveaux dans la société et impliquent d'autres personnes et groupes qui les développeront, jusqu'à ce qu'ils fructifient en événements historiques importants. (*Evangelii gaudium* § 223).

Certains craignent d'être contraints de changer ; d'autres craignent que rien ne change et qu'il n'y ait pas assez de courage pour avancer au rythme de la Tradition vivante. Certaines perplexités et oppositions cachent aussi la peur de perdre le pouvoir et les privilèges qui l'accompagnent. (*rapport de synthèse partie I 1g*)

# Conforme à l'enseignement du pape François : les pauvres, centre de la vie de l'Église

« Dans les pauvres, la communauté chrétienne rencontre le visage et la chair du Christ qui, de riche qu'il était, s'est fait pauvre pour nous, afin que nous devenions riches de sa pauvreté (cf. 2 Co 8, 9). Elle est appelée non seulement à se rapprocher d'eux, mais aussi à apprendre d'eux. Si faire synode signifie marcher ensemble avec Celui qui est le chemin, **une Église synodale doit mettre les pauvres au centre de tous les aspects de sa vie ...**

Dans certaines parties du monde, l'Église est pauvre, avec les pauvres et pour les pauvres. Il existe un risque constant, à éviter soigneusement, de considérer les pauvres en termes de "eux" et de "nous", comme des "objets" de la charité de l'Église. **Mettre les pauvres au centre et apprendre d'eux** est une chose que l'Église doit faire toujours plus. »  
*(rapport de synthèse partie I 4h et i)*

# Documents publiés à l'issue de la première session

- Document principal :  
Le rapport de synthèse « UNE ÉGLISE SYNODALE EN MISSION »  
daté du 28 octobre 2023 (42 pages)
- Documents complémentaires publiés par le secrétariat du synode :
  - ✓ « VERS OCTOBRE 2024 », daté du 11 décembre 2023 (4 pages).  
Il énonce « les pas à suivre dans les mois qui nous séparent de la Deuxième Session de l'Assemblée synodale »
  - ✓ une FICHE PRATIQUE (2 pages) « proposée comme support pour aider  
1/ à la réception des fruits de l'Assemblée synodale d'octobre au niveau local  
2/ à poursuivre le chemin de conversion synodal dans les Eglises locales. »

# Plan du rapport de synthèse

« Le texte est structuré en trois parties.

**La première** expose "**Le visage de l'Église synodale**", en présentant les principes théologiques qui éclairent et fondent la synodalité. Le style de la synodalité y apparaît comme **une manière d'agir et de fonctionner** dans la foi qui découle de la contemplation de la Trinité et qui valorise l'unité et la variété comme richesse ecclésiale.

**La deuxième** partie, intitulée "**Tous disciples, tous missionnaires**", traite de tous ceux qui sont impliqués dans la vie et la mission de l'Église et de leurs relations. Dans cette partie, la synodalité est principalement présentée comme **un cheminement** commun du Peuple de Dieu et comme un dialogue fructueux des charismes et des ministères au service de l'avènement du Royaume.

**La troisième** partie porte le titre "**Tisser des liens, construire des communautés**".

La synodalité y apparaît principalement comme un ensemble de **processus** et un **réseau** d'instances permettant l'échange entre les Eglises et le dialogue avec le monde. »

*(extrait de l'introduction du rapport de synthèse)*

# Plan de chacun des 20 chapitres

« Dans chacune des trois parties, chaque chapitre rassemble les convergences, les questions à traiter et les propositions issues du dialogue.

**Les convergences** identifient les points fixes vers lesquels la réflexion peut se tourner : elles sont comme une carte qui nous permet de nous orienter sur le chemin et de ne pas nous perdre.

**Les questions à traiter** rassemblent les points sur lesquels nous avons reconnu qu'il est nécessaire de poursuivre l'étude théologique, pastorale, canonique : elles sont comme des carrefours sur lesquels nous avons besoin de nous arrêter, pour mieux comprendre la direction à prendre.

**Les propositions**, en revanche, indiquent des chemins possibles à suivre : certaines sont suggérées, d'autres recommandées, d'autres encore demandées avec plus de force et de détermination. » (*introduction*)

# Plan de la présentation

- I. Aspects marquants de la démarche synodale manifestés pendant la première session
- II. Propositions formulées dans le rapport de synthèse de la première session

# Présentation des propositions

Le rapport de synthèse de la première session formule de nombreuses propositions.

Il est probable qu'un certain nombre de ces propositions seront retenues, d'une façon ou d'une autre, dans le rapport de synthèse de la deuxième session.

Seules les propositions principales (de notre point de vue) sont reprises ci-dessous.

Elles sont regroupées par thème, dans un ordre qui n'est pas celui du rapport.

La référence au rapport est indiquée sous la forme « I 4 i » qui signifie partie I , paragraphe 4, proposition i.

# La conversation dans l'Esprit

- Il est proposé d'expérimenter et d'adapter la conversation dans l'Esprit et d'autres formes de discernement dans la vie des Eglises, en valorisant la richesse des différentes traditions spirituelles selon les cultures et les contextes. (I 2j)
- Il est important de clarifier comment la conversation dans l'Esprit peut intégrer les contributions de la pensée théologique et des sciences humaines et sociales, également à la lumière d'autres modèles de discernement ecclésial qui se réalisent en suivant le "*voir, juger, agir*" ou en articulant les étapes de "*reconnaître, interpréter, choisir*". (I 2h)

# Rappel :

## Qu'est-ce que « la conversation dans l'Esprit » ?

### - Premier temps -

### Conversation dans l'Esprit

Une dynamique de discernement dans l'Église synodale

**Premier temps**  
(document extrait de  
l'Instrumentum Laboris  
de la première session)



Silence et prière ; écoute  
de la Parole de Dieu

### LA PRÉPARATION PERSONNELLE

En se confiant au Père, en dialoguant dans la prière avec le Seigneur Jésus et en se mettant à l'écoute de l'Esprit Saint, chacun prépare sa propre contribution sur la question sur laquelle il est appelé à discerner.

### « Prendre la parole et écouter »

Chacun prend la parole à tour de rôle, à partir de son expérience et de sa prière, et écoute attentivement la contribution des autres.



# Rappel :

## Qu'est-ce que « la conversation dans l'Esprit » ?

- Deuxième temps -

**deuxième temps**  
(document extrait de  
l'Instrumentum Laboris  
de la première session)



Le silence et  
la prière

« Faire place à  
l'autre et à l'Autre »

Chacun partage, à partir de ce que les autres ont dit, ce qui a résonné le plus en lui ou ce qui a suscité le plus de résistance en lui, en se laissant guider par l'Esprit Saint : « Quand, en écoutant, mon cœur a-t-il brûlé dans ma poitrine ? » .

# Rappel :

## Qu'est-ce que « la conversation dans l'Esprit » ?

- Troisième temps -

### Troisième temps

Le silence et  
la prière

#### « Construire ensemble »

On dialogue ensemble à partir de ce qui a émergé précédemment pour discerner et cueillir le fruit de la conversation dans l'Esprit : reconnaître les intuitions et les convergences ; identifier les discordances, les obstacles et les questions supplémentaires ; laisser émerger les voix prophétiques. Il est important que chacun puisse se sentir représenté par le résultat du travail. « Quels sont les pas auxquels l'Esprit Saint nous appelle ensemble ? »



# Place des femmes dans l'Église

- Il est urgent de veiller à ce que les femmes puissent participer aux processus de prise de décision et assumer des rôles de responsabilité dans le domaine pastoral et le ministère.  
La recherche théologique et pastorale sur l'accès des femmes au diaconat doit être poursuivie, en profitant des résultats des commissions spécialement mises en place par le Saint-Père et des recherches théologiques, historiques et exégétiques déjà effectuées. (II 9m et n)
- Il faut renforcer les organismes de participation avec une présence adéquate d'hommes et de femmes laïcs, en leur confiant des fonctions de discernement en vue de décisions véritablement apostoliques. (III 18h)
- Nous proposons que des femmes correctement formées puissent être juges dans tous les procès canoniques. (II 9r)

# Liturgie et célébrations

- Si l'Eucharistie façonne la synodalité, **le premier pas** est d'honorer sa grâce avec un style de célébration qui soit à la hauteur de ce don et avec une fraternité authentique...

**Un deuxième pas** se réfère à la nécessité, soulignée par beaucoup, de rendre le langage liturgique plus accessible aux fidèles et plus incarné dans la diversité des cultures ...

**Un troisième pas** consiste dans l'engagement pastoral pour valoriser toutes les formes de prière communautaire, sans se limiter à la seule célébration de la Messe. Les autres expressions de la prière liturgique, ainsi que les pratiques de piété populaire, dans lesquelles se reflète le génie des cultures locales, sont des éléments d'une grande importance pour favoriser l'engagement de tous les fidèles, pour les introduire progressivement dans le mystère chrétien et pour rapprocher de la rencontre avec le Seigneur ceux qui sont moins familiers avec l'Église. (I 3 k,l et m)

- Il est nécessaire d'accorder une attention renouvelée à la question du **langage que nous utilisons** pour parler à l'esprit et au cœur des gens dans une grande variété de contextes, d'une manière qui soit accessible et belle. (I 5l)

# Synodalité et gouvernance

- En vue d'expérimenter des formes de **décentralisation**, il convient de définir un **cadre de référence partagé** pour leur gestion et leur évaluation, en identifiant **tous les acteurs impliqués** et leurs rôles respectifs. Dans un souci de cohérence, les processus de discernement en matière de décentralisation doivent se dérouler de manière synodale, en prévoyant la participation et la contribution de tous les acteurs impliqués aux différents niveaux. (I 5m)
- Au niveau des Églises locales et des ensembles d'Églises, la promotion de la synodalité missionnaire nécessite la mise en place et l'ajustement des consultations et des conseils où se retrouvent **des représentants d'associations de laïcs, de mouvements ecclésiaux et de nouvelles communautés** afin de promouvoir des relations organiques entre ces réalités et la vie des Églises locales. (II 10i)
- La transparence et la culture du **rendre compte** sont particulièrement importantes pour progresser dans la construction d'une Église synodale. Nous demandons aux Églises locales d'identifier les processus et les structures qui permettent un audit régulier de la manière dont les prêtres et les diacres, avec des rôles de responsabilité, exercent leur ministère. (II 11k)

# Ministères ordonnés

- Dans le cadre d'une réévaluation du ministère diaconal, il convient d'en promouvoir une orientation plus marquée vers le service des pauvres. (I 4p)
- L'Assemblée appelle à une révision des critères de sélection des candidats à l'épiscopat, en adjoignant à l'autorité du Nonce apostolique la participation de la Conférence épiscopale. Elle demande également de **développer la consultation du Peuple de Dieu**, en écoutant un plus grand nombre de laïcs, hommes et femmes, de personnes consacrées, en veillant à se prémunir de toute pression inopportune. (II 12I)

# Ministères institués (1)

- Nous percevons le besoin d'une plus grande créativité dans la mise en place de ministères en fonction des besoins des Églises locales, avec l'implication particulière des jeunes.  
Les tâches du ministère du lecteur pourraient se voir élargies, ministère qui ne se limite déjà pas à son rôle au cours de la liturgie.  
Un véritable **ministère de la Parole de Dieu** pourrait ainsi être mis en place qui, dans des contextes appropriés, pourrait inclure également la prédication.  
Il serait bon d'explorer la possibilité d'instituer **un ministère confié aux couples mariés** impliqués dans le soutien de la vie familiale et l'accompagnement de ceux qui se préparent au mariage.  
Nous invitons les Églises locales à identifier comment et à quel moment donner **une visibilité et une reconnaissance communautaire** aux charismes et aux ministères qui enrichissent la communauté. Cela pourrait se faire lors d'une célébration liturgique pendant laquelle est confié le mandat pastoral. (II 8,n et o)

## Ministères institués (2)

- Les personnes qui exercent le service d'écoute et d'accompagnement, sous ses différentes formes, ont besoin d'une formation adéquate, également en fonction du type de personnes avec lesquelles elles sont en contact, et de se sentir soutenues par la communauté. De leur côté, les communautés doivent prendre pleinement conscience de la valeur d'un service exercé en leur nom et de pouvoir recueillir le fruit de cette écoute. Afin de mettre en avant ce service, nous proposons d'établir un **ministère de l'écoute et de l'accompagnement** fondé sur le baptême, adapté aux différents contextes. La manière dont il sera confié favorisera une plus grande implication de la communauté. (III 16p)

# Formation des laïcs et des clercs (1)

- Que l'expérience de la rencontre, **du partage de la vie et du service des pauvres** et des marginalisés devienne partie intégrante de tous les parcours de formation proposés par les communautés chrétiennes : c'est une exigence de la foi, non une option facultative. Ceci est particulièrement vrai pour les candidats au ministère ordonné et à la vie consacrée. (I 4 o)
- Que les fondements bibliques et théologiques de **l'écologie intégrale** soient plus explicitement et soigneusement intégrés dans l'enseignement, la liturgie et les pratiques de l'Église. (I 4q)
- Dans un monde où le nombre de migrants et de réfugiés augmente, alors que la volonté de les accueillir diminue, et où l'étranger est considéré avec une suspicion croissante, il convient que l'Église s'engage résolument dans l'éducation à une **culture du dialogue et de la rencontre**, en luttant contre le racisme et la xénophobie, en particulier dans les programmes de formation pastorale. (I 5p)

## Formation des laïcs et des clercs (2)

- A la lumière de la synodalité, nous proposons de privilégier, dans la mesure du possible, les propositions de formation commune destinées à l'ensemble du Peuple de Dieu (laïcs, ministres consacrés et ordonnés). Il revient aux diocèses d'encourager ces projets au niveau local. (III 14k)
- Il est nécessaire de développer l'accès des femmes aux programmes de formation et aux études théologiques. Les femmes doivent faire partie des programmes d'enseignement et de formation des séminaires afin de permettre une meilleure préparation au ministère ordonné. (II 9p)
- Une révision en profondeur de la formation au ministère ordonné à la lumière de la perspective de l'Église synodale missionnaire est nécessaire. Cela implique la révision de la Ratio fundamentalis qui en dessine les contours. Nous recommandons également la formation continue des prêtres et des diacres avec un sens synodal. (II 11j)
- Les différentes composantes du Peuple de Dieu doivent être représentées dans les parcours de formation au ministère ordonné, comme l'ont déjà demandé les Synodes précédents. L'implication de figures féminines revêt une importance particulière. (III 14l)

# Modifications du code de droit canonique

- Les implications canoniques de la perspective de la synodalité requièrent une clarification ... Le moment semble venu de réviser le Code de droit canonique. Une étude préliminaire devrait donc être entreprise. (I 1q et r)
- Nous demandons de rendre obligatoires le Conseil épiscopal (canon 473 §4) et le Conseil pastoral diocésain (canon 511) et de rendre plus efficaces, également au niveau du droit, les organismes diocésains de coresponsabilité. (I 12k)
- En nous appuyant sur la compréhension du Peuple de Dieu comme sujet actif de la mission d'évangélisation, il convient d'inscrire dans le Droit Canon le caractère obligatoire des Conseils pastoraux dans les communautés chrétiennes et dans les Églises locales. (III 18h)
- Le droit canonique doit être adapté afin que les femmes puissent participer aux processus de prise de décision et assumer des rôles de responsabilité dans le domaine pastoral et le ministère. (II 9m)



**À  
VOTRE  
ÉCOUTE**

[#Synode2023](#)